

# PLAN STRATÉGIQUE 2023 / 2025

SYNTHÈSE



ipalle



# AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS PHARES

## ANCER LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Participer à la stratégie wallonne de rénovation du bâti privé et public sur notre territoire
- Poursuivre le développement de parcs éoliens publics
- Mettre en place un système de stockage d'énergie par batteries de récupération
- Développer la production d'hydrogène sur l'UVE afin d'alimenter des camions de nos partenaires ainsi que des véhicules du site

## AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

- Développer la Gestion Proactive de l'Egouttage Communal en temps sec et en temps de pluie
- Mettre en place une cartographie d'aléa d'inondation par débordement des réseaux d'égouttage
- Respecter au mieux les délais de réalisation du programme d'investissement SPGE 2022-2027



## CULTURE SÉCURITÉ

## CHANGER LES MODES DE CONSOMMATION

- Développer la réutilisation et l'économie de la fonctionnalité – Construire la Maison Zéro Déchet sur le site « Bastions »
- Diminuer la quantité de déchets résiduels en intensifiant la séparation des déchets organiques
- Fabriquer des produits sans béton à partir de mâchefers – Projet REMIND (CARBOC)

GÉRER DE MANIÈRE TOUJOURS PLUS EFFICACE ET RESPECTER DES LIMITES BUDGÉTAIRES STRICTES

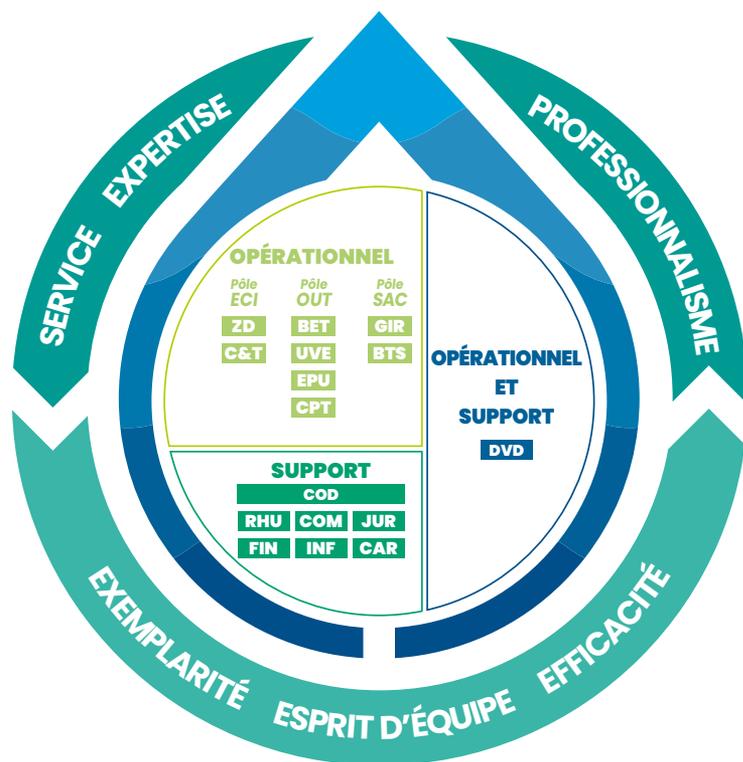
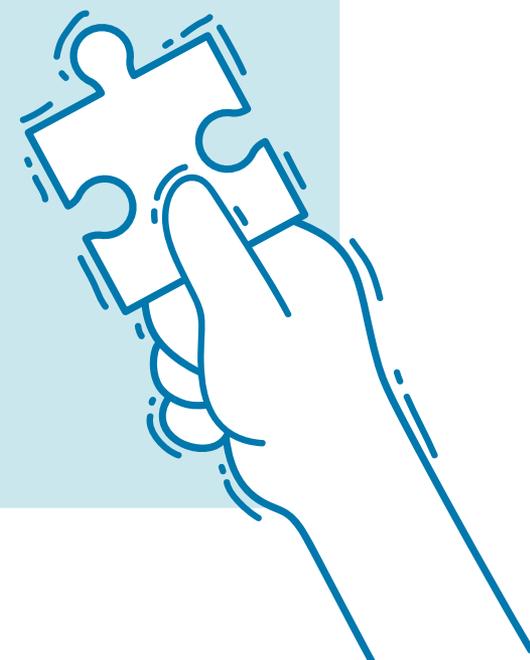
# L'ORGANISATION D'IPALLE

## NOTRE MISSION :

Contribuer à un développement durable du territoire en proposant des services intégrés, efficaces et efficients.

## LES COMPORTEMENTS :

- Ecoute
- Disponibilité
- Prenons du recul
- Réactivité sans précipitation
- Bienveillance
- Empathie
- Communiquons, informons, expliquons
- Travaillons ensemble
- Ouverture d'esprit
- Autonomie
- Soignons notre image
- Cohérence
- Créativité
- Faisons ce que l'on dit, disons ce que l'on fait



**BET** : Bureau d'Etudes (conception et réalisation) •  
**BTS** : Bâtiments et Techniques Spéciales • **C&T** : Collecte & Tri des déchets • **CAR** : Cartographie • **COD** : Comité de Direction • **COM** : Communication • **CPT** : Exploitation des dalles de compostage • **DVD** : Développement Durable •  
**ECI** : Economie Circulaire • **EPU** : Exploitation des ouvrages de collecte et traitement des eaux usées • **FIN** : Finances et comptabilité • **GIR** : Gestion Intégrée des Réseaux •  
**INF** : Informatique • **JUR** : Juridique • **OUT** : Outils Techniques  
**RHU** : Ressources Humaines • **SAC** : Services aux Collectivités •  
**UVE** : Exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique Thumaide • **ZED** : Zéro Déchet

**La cartographie des processus et des liens entre chacun permet de renforcer le fonctionnement transversal.**

# PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le pôle développement durable intervient transversalement dans l'ensemble des pôles, sur les thématiques suivantes :

- Système de management & Amélioration continue
- Performances environnementales et énergétiques
- Bien-être au travail
- Développement durable et éco-exemplarité

Le pôle travaille également en assistance auprès des communes sur la thématique de la transition climatique, notamment dans la mise en œuvre des PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat).

Le pôle développement durable participe aux 2 objectifs phares suivants :

## Améliorer la culture sécurité



Les accidents de travail surviennent encore et sont généralement liés aux comportements. Dans ce cadre, IPALLE a entamé la mise en place d'une nouvelle culture sécurité en modifiant les comportements. La démarche s'appuie sur un groupe de 65 ambassadeurs internes formés « VCA » ou conseiller en prévention de niveau 3. Ceux-ci sont impliqués

dans la définition des risques critiques, dans la réalisation de toolbox meeting, dans la sensibilisation à la remontée d'informations sur les situations dangereuses,...

## Participer à la stratégie wallonne de rénovation du bâti privé sur notre territoire grâce à Wap'Isol



Wap'Isol est une plateforme créée par IPALLE qui vise à promouvoir la rénovation des logements en stimulant l'emploi local. Wap'Isol propose des missions d'accompagnement des citoyens dans leurs projets de rénovation. L'audit logement et l'entrepreneur sont les

éléments centraux dans ce processus. Grâce aux subsides obtenus via deux appels à projets lancés par la Wallonie, Wap'Isol se fixe l'objectif d'accompagner au minimum 400 candidats vers le label A de 2022 à 2024.

### Améliorer la culture sécurité :

- Renforcer la prise en compte du bien-être psychosocial
- Systématiser le passage de passeports sécurité
- ↳ **Objectif phare**
- Améliorer la gestion des situations d'urgence

### Contribuer à la transition énergétique du territoire

- ↳ **Objectif phare**
- Accompagner les communes dans l'atteinte de leurs objectifs de transition climatique
- Participer à la stratégie wallonne de rénovation du bâti privé sur notre territoire grâce à Wap'Isol

# PÔLE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**Les principes d'économie circulaire sont devenus le fondement même de la gestion des déchets et permettent de reconsidérer nos objets en fin de vie non plus comme de simples déchets mais comme de réelles ressources.**

IPALLE veille à demeurer à la pointe des méthodes de gestion de déchets tout en maîtrisant les coûts de gestion. Les différentes possibilités de valorisation sont analysées, pour chaque flux, sur base d'une évaluation technico-économique et d'une analyse du cycle de vie. Il sera procédé à des analyses de composition des sacs de déchets résiduels afin de disposer de données devant permettre de cibler les actions de sensibilisation en vue d'un meilleur tri des déchets.

La construction d'une dalle de regroupement et de pré-traitement du bois B collecté sur les recyparcs s'inscrit dans cet objectif de meilleure maîtrise des coûts et contribuera au développement de l'économie circulaire sur notre territoire par une valorisation locale de cette biomasse. De même, le lancement d'un partenariat public-privé pour la gestion des déchets organiques poursuit le même objectif.

## Vers un territoire Zéro Déchet

Un appui important sera apporté au développement de la ressourcerie sur le territoire du Sud-Hainaut par l'aménagement d'un nouveau bâtiment et, en Wallonie picarde, par le réaménagement du site du recyparc de Tournai II en une Maison du « Zéro Déchet ». **Objectif phare** Ce projet, présenté dans le cadre de la programmation FEDER 2021-2027, inclut trois axes menés en partenariat avec l'économie sociale :

- Le Préau'vention, recyparc 2.0 où les citoyens seront amenés à déposer leurs objets en vue d'une réutilisation ;
- L'espace « Seconde Chance & Bricoleur actif » qui offrira à la ressourcerie Le Carré, partenaire du projet, un espace de regroupement, de tri, d'upcycling des biens et matériaux ;
- L'espace « Le Partage », lieu de restauration local et solidaire et de formation au zéro déchet.



## Implémenter une méthodologie ZD :

- Développer des conférences ZD pratico-pratiques « do it your self »
- Réaliser des audits de gaspillage alimentaire au sein des collectivités
- Rénover le bâtiment de la ressourcerie du Sud-Hainaut
- Développer des lieux de récupération dans les recyparcs

## Une gestion toujours plus efficiente

IPALLE dispose d'infrastructures performantes et offre aux citoyens des services parmi les plus larges proposés en Région wallonne et en Belgique.

- IPALLE entend maintenir ce niveau de qualité par la poursuite de son plan de rénovation des recyparcs
- IPALLE poursuivra le déploiement de méthodes de collectes innovantes via des points d'apport volontaire en vue de contenir l'évolution des coûts de collectes des déchets et de préserver au mieux l'intérêt environnemental. Un axe de développement portera notamment sur une plus grande récupération des matériaux de construction en vue de les aiguiller vers la matériauthèque
- Des pistes de réflexion seront mises en œuvre en vue d'apporter une gestion économiquement et environnementalement encore plus efficiente en vue de sensibiliser les familles produisant de grandes quantités de déchets, notamment par les actions de prévention (mulshing, près fleuris,...) et par une révision des quotas

### Collecte de nouveaux flux :

- Matelas – mise en service d'une collecte dans tous les recyparcs
- Poursuite des recherches de possibilités pour les isolants (laine de verre, etc.)

### Maîtriser au mieux l'évolution des coûts :

- Revoir les quotas de déchets verts
- Gérer le bois collecté via une filière locale
- Développer la récupération des matériaux de construction **Objectif phare**

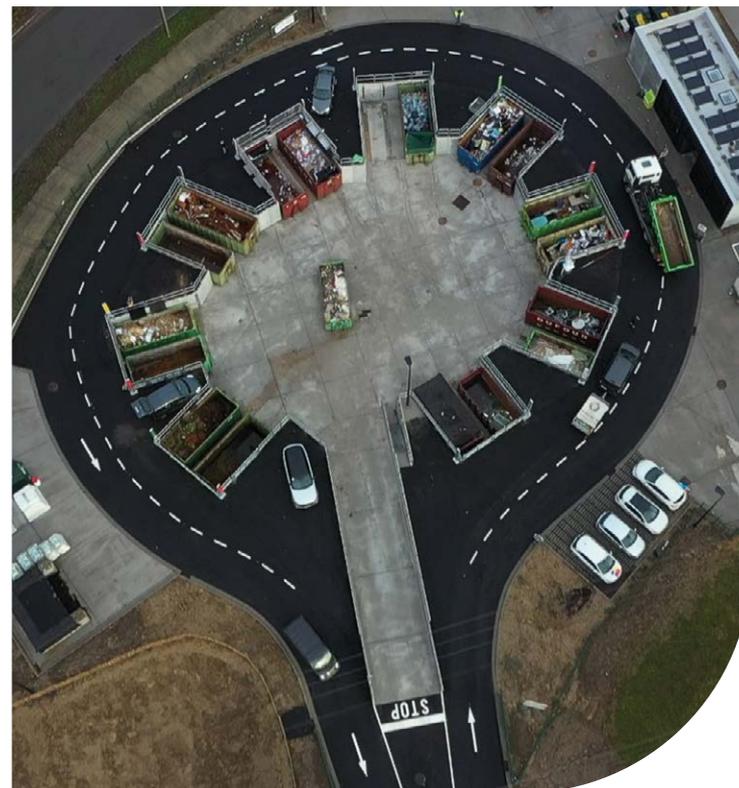


### Disposer d'infrastructures de qualité :

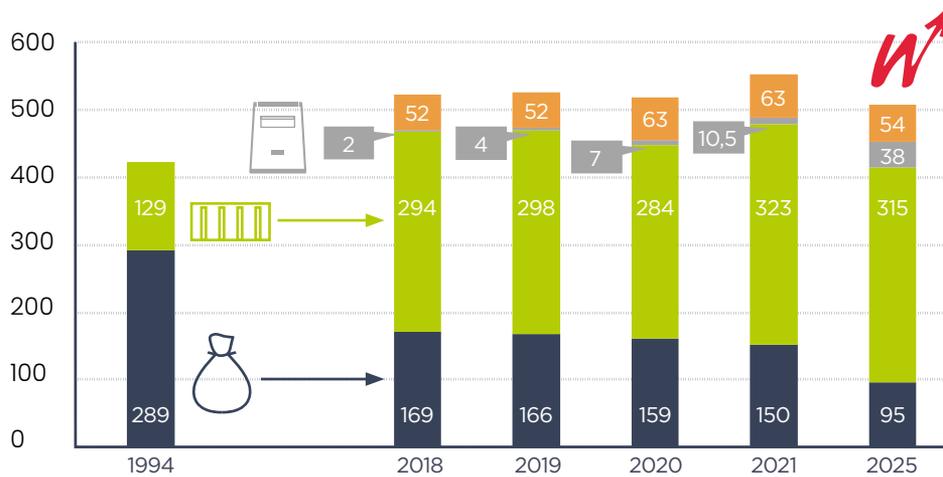
- Poursuite du plan de rénovation des recyparcs
- Développer le réseau des points d'apport volontaire

### Diminuer la quantité de déchets résiduels en intensifiant la séparation des déchets organiques : **Objectif phare**

- Conclure un partenariat public-privé pour la gestion des matières organiques



## Changer les modes de consommation



- Déchets résiduels kg/an/hab.
- Recyparcs kg/an/hab.
- Organiques kg/an/hab.
- Porte-à-porte et bulles kg/an/hab.



ECONOMIE  
CIRCULAIRE

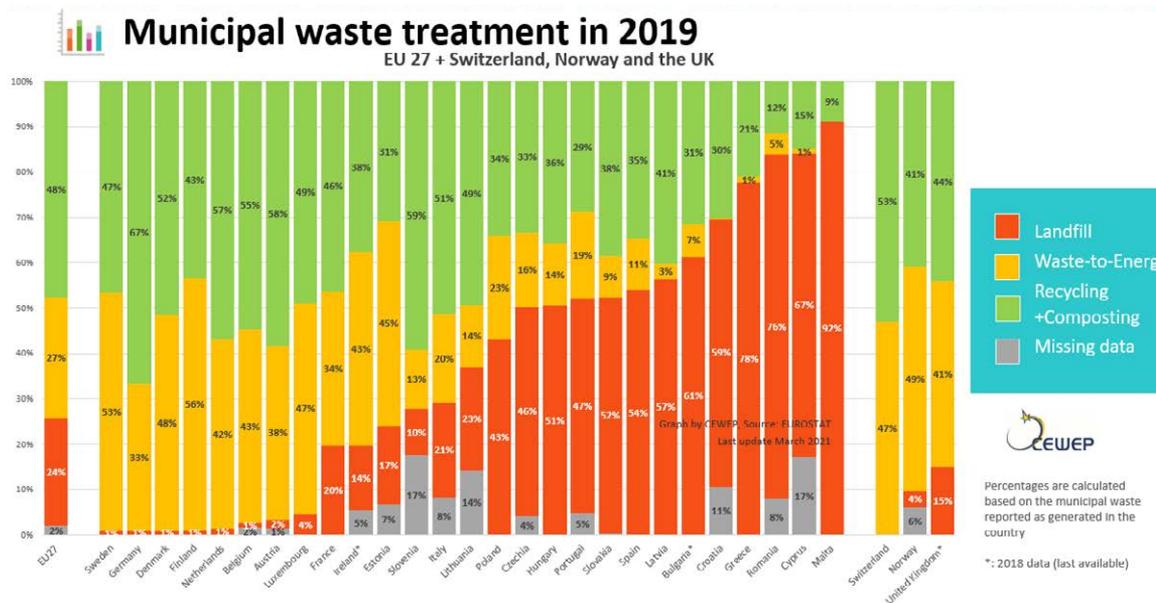
# PÔLE OUTILS TECHNIQUES

## SECTEUR DÉCHETS

### La place de la valorisation énergétique par incinération dans l'économie circulaire

« Valorisation énergétique » et « recyclage » ne sont pas antagonistes, bien au contraire. En Europe, là où l'incinération est la plus implantée, les filières de recyclage sont les plus

développées et la mise en décharge réduite aux seuls résidus ultimes comme le montre le graphe ci-dessous (source : Eurostat).



La valorisation énergétique s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire. Elle offre une solution environnementale et économique pour des flux non recyclables et elle maintient ainsi les éléments polluants hors du cycle.

La valorisation énergétique par incinération permet ainsi de valoriser, chaque année en Europe, plus de 90 millions de tonnes de déchets non recyclables en exportant une quantité d'électricité qui équivaut à la consommation de plus de

18 millions d'habitants, et en produisant de la chaleur pour plus de 15 millions d'habitants (Source : Cewep).

Enfin, les inondations de juillet 2021 ont démontré, à elles seules, la nécessité pour la Wallonie de disposer de réserves stratégiques de traitement sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de recyclage, de valorisation énergétique et même au niveau des centres d'enfouissement technique.

## L'Unité de Valorisation Energétique de Thumaide (UVE)

*L'UVE de Thumaide compte actuellement quatre lignes d'incinération de déchets permettant de valoriser en énergie électrique plus de 430.000 tonnes chaque année, ce qui correspond à la consommation annuelle en électricité de plus de 65.000 ménages.*

Deux des quatre fours sont en fonctionnement depuis plus de 20 ans et trois des cinq traitements de fumées fonctionnent depuis plus de 26 ans. Il sera nécessaire de réaliser une évaluation globale de chaque ligne d'incinération. Celle-ci devra prendre en compte les éléments techniques et économiques et déboucher sur un planning d'investissements de remise à niveau d'une partie ou de l'ensemble d'une ou de plusieurs lignes d'incinération.

Pour que le site de l'UVE de Thumaide reste un outil performant, à la pointe de la technologie, des projets ambitieux seront développés.

### PROJET OCTAVE Objectif phare

Le projet Octave consiste en une installation de stockage d'énergie construite à partir d'anciennes batteries provenant de véhicules électriques. Une installation, d'une puissance de 1.3 MW, sera construite sur le site de l'UVE de Thumaide. Elle aura pour but de suivre, via des cycles de « charge-décharge » alimentés par l'électricité produite par la valorisation énergétique des déchets, l'évolution des prix « imbalance » (maintien de l'équilibre réseau national). Cette installation pourra également intervenir en tant que réserve du gestionnaire du réseau électrique Elia (FCR). Ce projet constitue une solution durable et efficace au recyclage des batteries des véhicules électriques.





### PROJET HYDROGÈNE (WASTE-TO-WHEELS) **Objectif phare**

Ce projet consiste en la création d'une installation de production d'hydrogène renouvelable à partir d'un électrolyseur, alimenté par l'électricité produite par la valorisation énergétique de la fraction biogénique des déchets du site (50 % de la quantité totale de déchets). Une station de stockage-distribution sera implantée à proximité pour alimenter plusieurs véhicules. Ce projet permettra aux camions de ramassage, une fois leur tournée terminée, de remplir leur réservoir à la station de distribution après un déchargement des déchets dans la fosse du site de Thumaide.



### PROJET REMIND (CARBOC) **Objectif phare**

Le projet CARBOC, repris dans le portefeuille REMIND du plan de relance, consiste en la fabrication de produits sans béton à partir de mâchefers lavés ou carbonatés par le CO<sub>2</sub> venant des fumées des fours. Ce projet, mené en partenariat avec les sociétés TRBA et Roosens, permet l'utilisation de CO<sub>2</sub> industriel via une technologie de CUSC (Captage, Utilisation et Séquestration de CO<sub>2</sub>) ainsi que de matières minérales secondaires. Il traduit la volonté d'utiliser des matériaux « zéro carbone ».

Il se décline en deux volets :

- L'accélération de la maturation des mâchefers par injection du CO<sub>2</sub> dans la zone de stockage
- La capture du CO<sub>2</sub> industriel lors de la cure d'éléments préfabriqués en béton ou par injection dans les bétons prêts à l'emploi (BPE)

#### Amélioration du rendement énergétique de l'UVE :

- Favoriser l'utilisation en interne d'outils électriques plutôt que thermiques (crible, clarks, camionnettes,...)

#### Amélioration continue de nos méthodes de travail :

- Continuer à développer la redondance des compétences du personnel dans chaque département

#### Autres projets innovants :

- Réaliser une pré-étude sur la captation du CO<sub>2</sub> dans les installations
- Réaliser une installation d'un traitement des boues sur les fours 6 et 7



# PÔLES OUTILS TECHNIQUES

## SECTEUR EAU

### Assainissement, Egouttage et Voirie

#### ASSAINISSEMENT

Un programme d'investissement 2022-2031 a été défini par la SPGE et le SPW afin de respecter les impositions de l'Europe sur l'assainissement des eaux usées, prévoyant un investissement global de 135.500.000 € HTVA pour la Wallonie picarde. IPALLE mettra tout en œuvre pour respecter au mieux le planning de réalisation de cet ambitieux programme d'investissements.

Parallèlement, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- Détermination des types de collecte et de traitement les plus appropriés à mettre en œuvre sur notre territoire pour les agglomérations de moins de 2.000 EH
- Transmission à la SPGE d'études et de propositions de travaux visant à limiter la dilution dans les réseaux menant aux stations d'épuration

#### EGOUTTAGE

Un nouveau programme PIC (Plan d'Investissement Communal) et Pimaci (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal Intermodalité) vient d'être défini pour 2022-2024. IPALLE prendra en charge les travaux d'égouttage prévus dans ces plans et assurera le rôle d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour le compte des communes à leur demande.

#### Programme d'investissement SPGE 2022-2027 :

- Respecter au mieux les délais de réalisation du programme d'investissement **Objectif phare**
- Améliorer la gestion des emprises en priorisant les différents projets

#### Réorganisation SPGE-SWDE :

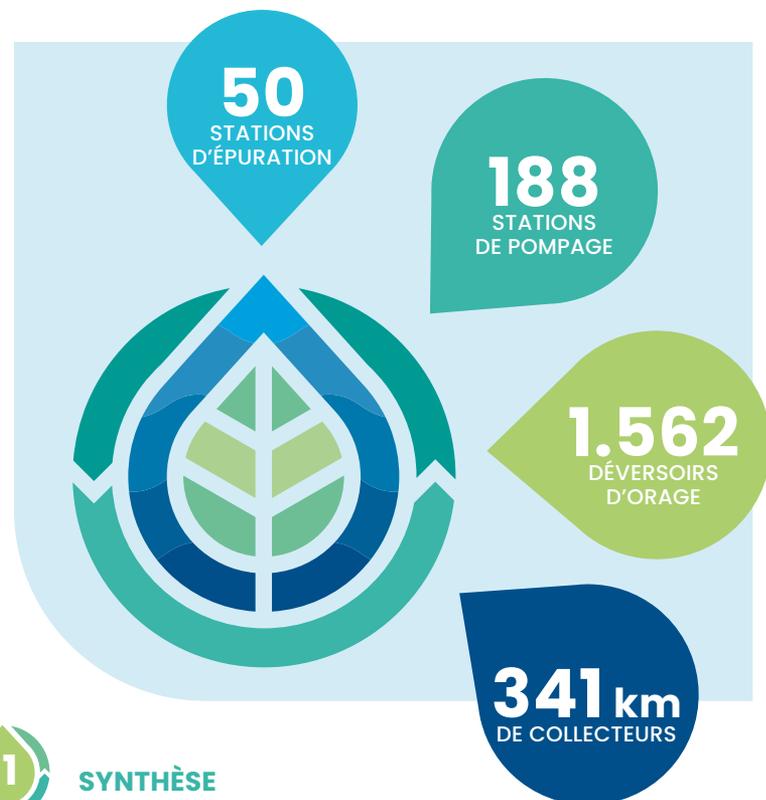
- Participer activement aux groupes de travail organisés dans le secteur de l'eau en Wallonie afin d'être acteur des changements

#### Cartographie et outils de modélisation :

- Participer activement à l'évolution de la cartographie dans notre secteur lancée par la SPGE et la SWDE

#### Amélioration continue :

- Mettre en place un bureau d'études interne afin d'anticiper la saturation des bureaux d'études associés





## Exploitation des outils d'épuration des eaux usées

Pour garder des outils performants, il est nécessaire d'évaluer leur pérennité et de planifier leur remplacement et leur modernisation. Nous veillerons à utiliser les meilleures techniques disponibles afin de limiter l'impact environnemental des installations.

## Etudes hydrauliques

IPALLE s'est vu confier un rôle de coordination dans la lutte contre les risques d'inondations par la conférence des Bourgmestres et Elus de Wallonie picarde. IPALLE intensifiera le nombre d'études en modélisant des zones concernées par des débordements des réseaux d'assainissement et d'égouttage et de là, proposera des solutions pour lutter contre ce fléau. IPALLE proposera d'assister les communes en s'occupant de la maîtrise d'ouvrage. IPALLE participera également activement à la mise en place d'une base de données commune des aléas d'inondations pour la Wallonie picarde.

### Etudes Hydrauliques :

- Mettre en place une cartographie d'aléa d'inondation par débordement des réseaux d'égouttage **Objectif phare**

### Directive CER :

- Mettre en place, en collaboration avec la SPGE, la directive CER (Communauté d'Énergie Renouvelable) pour les OAA (Organismes d'Assainissement Agréés)
- Réaliser une évaluation de tous les risques susceptibles de perturber la fourniture de services essentiels
- Elaborer un plan de résilience

### Amélioration continue :

- Mettre en place des équipes spécialisées dans le suivi des collecteurs dans chaque secteur

- Diminuer le coût de déshydratation des boues en réalisant une installation de déshydratation des boues pour les petites stations d'épuration

### Maintien et amélioration de l'efficacité des installations :

- Proposer des projets de réhabilitation novateurs
- Mettre en place une politique de maintenance préventive et/ou prédictive

### Energie :

- Maintenir un niveau de coûts énergétiques raisonnable en réalisant des projets de production d'énergie renouvelable



# PÔLES SERVICE AUX COLLECTIVITÉS

## Gestion Intégrée des Réseaux

### GESTION PATRIMONIALE DE L'EGOUTTAGE COMMUNAL

Les communes de Wallonie picarde sollicitent IPALLE en vue de mener une gestion cohérente et intégrée des eaux sur leur territoire. Grâce au financement de la SPGE, des cadastres et des inspections des réseaux sont réalisés, mettant régulièrement en exergue des dysfonctionnements.



La nécessité d'évoluer d'un système curatif vers un système préventif est manifeste. IPALLE souhaite poursuivre, en bonne coordination avec ses communes affiliées, l'approche suivante :

- **Mieux connaître**
- **Mieux investir**
- **Mieux exploiter et gérer plus efficacement**

### GESTION DES EAUX PAR TEMPS DE PLUIE

Il est important de comprendre comment les infrastructures hydrauliques du territoire se comportent. Il convient de cibler les aménagements les plus pertinents à réaliser.

#### « GESTION À LA PARCELLE »

IPALLE mène une réflexion sur l'ensemble du parcours des eaux au travers des avis rendus dès l'instruction des projets d'urbanisation. Le contrôle des raccordements à l'égout, des charges et des conditions d'urbanisme, ainsi que le suivi de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) sont également indispensables.

Les actions spécifiques à mettre en œuvre sont :

#### Adhésion des 23 communes à la gestion pro-active des réseaux afin d'améliorer la résilience du territoire

##### Objectif phare

#### Développer les opérations liées à la gestion des réseaux :

- Coordonner les cadastres de réseaux et les inspections réalisées (CITV)
- Etablir des audits pointant les défauts
- Proposer et effectuer en assistance à maîtrise d'ouvrage :
  - les « opérations sur réseaux » d'investigation préalable, ou découlant des audits
  - les curages de réseaux et/ou « d'avaloirs »

#### Exploiter les résultats des études afin de définir et de hiérarchiser les interventions nécessaires sur le réseau



## Bâtiments et Techniques Spéciales

Pour répondre aux demandes des communes et des associés publics, le service « BTS » intègre l'optimisation énergétique des bâtiments au travers de leur enveloppe et l'étude des installations techniques. Il convient de poursuivre le développement de l'activité « Bâtiments et Techniques Spéciales » et de promouvoir les services proposés auprès de donneurs d'ordre public.



## Production d'énergies renouvelables

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, IPALLE s'est inscrite dans le développement de la production d'énergies renouvelables, au travers notamment du développement et de l'exploitation de deux parcs éoliens, ainsi que d'autres types de projets, photovoltaïque notamment. IPALLE entend poursuivre le développement de tels projets, en parfaite adéquation avec le « projet de territoire » développé en Wallonie picarde, seule ou en partenariat « public-public » ou « public-privé ».

**Proposer la réalisation d'expertises techniques et de cadastres des installations techniques**

**Proposer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets de petite et grande ampleur** **Objectif phare**

- Participer à la stratégie wallonne de rénovation du bâti public sur notre territoire

**Etendre le siège administratif de Froyennes de manière exemplaire aux points de vue énergétique et de la circularité**

**Poursuivre le développement de parcs éoliens publics**

- Moulins du Buisenet : défendre le dossier auprès des citoyens et des différentes instances en vue d'obtenir le permis afin de construire le parc **Objectif phare**
- Prospecter les sites favorables et renforcer le travail sur le foncier pour l'installation des mâts et les mesures compensatoires

**Recourir à des sources de production d'énergies alternatives**

- Mettre en service la connexion du projet hydro-électrique de Kain à la station d'épuration de Froyennes
- Projet de chaufferie biomasse centralisée sur le site de Froyennes



# FILIALES



La société CITV est issue d'un partenariat entre IPALLE, IDEA, IDETA et IEG. Elle est chargée, au travers d'un financement important de la SPGE, de réaliser l'inspection télévisuelle de réseaux de collecte et d'égouttage.

L'inspection aérienne a ensuite été développée pour réaliser des audits d'infrastructures et des prestations cartographiques. La mise en place d'un système qualité est également programmée, ainsi que les développements techniques pour compléter les cadastres. L'objectif est d'intégrer et d'harmoniser les données en créant des rapports « sur mesure ». Les développements techniques pour compléter les cadastres et au besoin remettre les réseaux en état sont également programmés.



La société Eol'Wapi, filiale d'IPALLE, IDETA et Luminus, est destinée au développement, à la construction et à l'exploitation de projets d'énergies renouvelables. Le périmètre comprend

dans sa première phase (2021-2022) 17 éoliennes : 4 au parc de Moulins St-Roch, 2 au parc d'activités économiques Polaris, 9 à Tourpes et Thumaide et 2 à Estaimpuis. Les actifs éoliens détenus dans E-NosVents rejoindront la structure créée dans la seconde phase, programmée en 2023.



Recyhoc, à Vaulx, est spécialisée dans le traitement des déchets inertes pour les revaloriser en granulats recyclés. Ses actionnaires sont Holcim Belgique, Veolia Belgium, la Spaque, la

Confédération Construction en Hainaut Occidental, Tradecowall et IPALLE. Une centrale à stabilisés a été construite sur le site afin de diversifier l'offre de vente en sortant en réalisant des mélanges de produits recyclés avec des liants et ainsi offrir à la clientèle des produits à plus haute valeur ajoutée. D'autres projets de diversification seront étudiés dans les prochaines années.



Partenariat public-privé regroupant IPALLE, DUFOUR et VEOLIA, la société REPLIC gère une unité de traitement de déchets de plâtre installée au sein du Port autonome de Pecq. L'enjeu des prochaines années se focalisera sur le développement de l'activité par une augmentation du flux traité en vue d'alimenter les industries cimentières et plâtrières. Un autre défi sera de poursuivre des recherches en vue d'assurer une meilleure valorisation des résidus de papier issus du traitement des plaques de plâtre.



Dans le cadre du développement de la collecte « P+MC », IDEA a proposé à IPALLE de développer un nouveau centre de tri dans le Borinage. Ce partenariat intègre également les sociétés SUEZ R&R et VANHEEDE. L'usine a été mise en régime en 2022. Avec cet outil technologique et moderne, les équipes se focalisent sur l'obtention de matières triées de qualité dans les limites budgétaires définies en collaboration avec l'asbl FOST Plus. La mise en place d'une consigne sur les canettes et les bouteilles PET, prévue par la DPR (Déclaration de Politique Régionale), pourrait bouleverser l'économie du projet.



Mis en service en 2017, le site Vélorie a vu le rythme de son activité fortement accéléré ces dernières années, ce qui diminue la durée de vie du projet cogéré en partenariat avec Dufour Transports et TOP Wallonie (TRBA et ECOTERRÉS). Vélorie est l'acteur incontournable de la valorisation des terres saines en Wallonie picarde. En 2022, des investigations ont été menées pour identifier de nouveaux sites d'acceptation et un nouveau dossier est projeté en 2023.

# PLAN STRATÉGIQUE 2023 / 2025

SYNTHÈSE

CE PLAN STRATEGIQUE EST TÉLÉCHARGEABLE  
SUR LE SITE INTERNET D'IPALLE

[WWW.IPALLE.BE](http://WWW.IPALLE.BE)



ipalle

E.R.: Laurent Dupont  
Chemin de l'Eau Vive, 1 • 7503 FROYENNES  
Tél : 069.84.59.88 • Fax : 069.84.51.16  
E-mail : [info@ipalle.be](mailto:info@ipalle.be) . [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)

 IPALLE • Vers un territoire Zéro Déchet

 Ipalle • Intercommunale de gestion de l'environnement



 [www.losfeldcommunication.com](http://www.losfeldcommunication.com)